

Regarder vers l'avenir

Depuis trois ans que je préside cette collectivité, passée d'Agglomération à Métropole, ses champs d'actions se sont considérablement élargis avec le transfert de compétences communales, puis départementales. Au quotidien, ses agents travaillent au plus près des 440 000 habitants : voirie, gestion des déchets, propreté, transport, logement, eau et assainissement... En parallèle de ces missions de service public, nous sommes élus pour préparer notre territoire à son futur. Programmer l'aménagement de la métropole, en dessiner les grandes lignes, c'est ce que nous faisons à travers le SCoT, le Schéma de Cohérence Territoriale. Ce document de planification nous permet de définir les espaces agricoles et naturels à valoriser et les sites urbanisés à développer. Tout au long du mois de mars, je suis allé dans les communes, accompagné de Stéphanie Jannin, vice-présidente au développement durable du territoire, rencontrer les habitants pour échanger sur ces enjeux. Avec les maires des 30 communes, nous regardons vers l'avenir et adaptons le territoire aux vingt prochaines années.

Créative

Parmi ses projets structurants, nous avons présenté en mars celui de l'ancien site de l'École d'Application de l'Infanterie à Montpellier. Il sera aménagé en véritable cité créative où start-up et écoles de la création numérique cohabiteront. Un projet détaillé dans ce MMMag au cœur du dossier sur les écoles locales qui forment aux métiers du numérique. Place forte du digital, notre métropole est innovante et tournée vers l'avenir !



“Préparer notre territoire à son futur”

Philippe SAUREL

Président de Montpellier Méditerranée Métropole, maire de la Ville de Montpellier



VOUS AVEZ LA PAROLE !

Montpellier Méditerranée Métropole met à votre disposition une boîte à idées en ligne sur montpellier3m.fr. Chaque mois, nous publions deux de vos propositions.

“ Des potagers publics ”

Pourquoi ne pas utiliser les espaces verts publics pour produire fruits et légumes ?
Par **Matthieu**

Cela existe déjà avec les jardins partagés, familiaux et communautaires mis en place par des communes de la Métropole comme Clapiers, Jacou, Le Crès, Grabels, Castelnau-le-Lez... À Montpellier, les 23 jardins partagés occupent près de 11 000 m² d'espaces publics. Les différentes parcelles sont attribuées par les conseils de quartiers de la ville.

“ Aide pour un deux roues électrique ”

Le vélo est facile, rapide, écologique, économique ! Certaines agglos mettent en place une aide pour l'acquisition d'un deux roues électrique.
Par **Betty**

La Métropole n'a pas de politique d'aide à l'acquisition. L'achat d'un vélo électrique représente une dépense importante qui n'est pas à la portée de tous. Depuis février, l'État propose déjà une aide de 200 euros qui ne serait pas compatible avec une subvention locale. Nous avons fait le choix de privilégier le développement de vélos en libre-service, 400 VéloMag' sont répartis sur 56 vélostations et 200 VéloMag' plage l'été.